

**DEPARTEMENT DU GERS  
ARRONDISSEMENT DE CONDOM  
COMMUNE DE 32100 CONDOM**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----o-----  
**SEANCE ORDINAIRE DU 25 MARS 2021**  
-----o-----

L'an deux mille vingt et un, le vingt cinq mars à 19 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, composé de 29 membres en exercice, s'est assemblé Salle Pierre De Montesquiou, afin d'assurer la tenue de la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, et sous la présidence de Monsieur Jean-François ROUSSE, Maire

**SECRETARE** : Mme Marie-Dominique RAMEAU

Date de la convocation : 19 mars 2021	Présents : 26	Ayant donné procuration : 3	Volants : 29
Nombre de membres en exercice : 29			

Présents	Absents/Excusés	ont donné procuration à	Votants
M. Jean-François ROUSSE			1
Mme Françoise MARTINEZ			1
M. Gilles MOUROT			1
Mme Hélène DELPECH			1
M. Lionel PITTON			1
Mme Charlotte FERNANDEZ			1
M. Patrick GIACOSA			1
	Mme Khadidja TALHAOUI	Mme Hélène DELPECH	1
M. Jean-Paul BEYRIE			1
Mme Marie-Dominique RAMEAU			1
	M. Joris MAYOR – PLANTÉ	M. Lionel PITTON	1
Mme Isabelle DUFAU			1
M. Maxime CASTELNAU			1
Mme Aline PEROTTO			1
M. Benoît DAUGA			1
	Mme Joëlle BERNABEU	Mme Françoise MARTINEZ	1
M. Lionnel BEYRIES			1
Mme Karine AUGUSTE			1
M. Richard TANCOCNE			1
M. Jean-Luc MAGEN			1
Mme Gisèle BIÉMOURET			1
M. Philippe BRET			1
Mme Nathalie RATA			1
M. Christophe CAMPA			1
Mme Claudine GIRAUD			1
Mme Cécile LAURENT			1
M. Alexandre BAUDOIN			1
Mme Frédérique BROSSARD			1
M. Benoît AUPRÉTRE DE LAGENEST			1
26	3	3	29

**Après la désignation du secrétaire de séance, le conseil municipal a pris les délibérations suivantes :**

---

**ADOPTION DES PROCES VERBAUX DES SEANCES DU 4 FEVRIER 2021**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ADOpte** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 février 2021  
**ADOpte** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 février 2021 – DOB

---

**COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

---

Le Conseil Municipal,

**PREND ACTE** de la communication des décisions prises par le Maire en application de la délégation qui lui a été donnée par le conseil municipal en vertu de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales et des marchés publics attribués en application de la délégation du conseil municipal au Maire et des marchés attribués après visa de la commission d'appel d'offres.

---

**RAPPORT SUR LA POLITIQUE FONCIERE 2020**

---

Le Conseil Municipal,

**PREND ACTE** de la communication du rapport annuel sur la politique foncière de l'exercice 2020

---

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DE LA COMMUNE**

---

Le Conseil Municipal,  
Après examen du Compte Administratif 2020 de la Commune,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité  
Après que Monsieur Jean-François ROUSSE ait quitté la salle,

**APPROUVE**, le Compte Administratif de la Commune pour l'exercice 2020.

---

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 DE LA COMMUNE**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DÉCLARE** que le compte de gestion de la commune dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de la part du Conseil Municipal.

---

**AFFECTATION DES RESULTATS 2020 DE LA COMMUNE**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DECIDE** d'affecter au budget 2021, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 de la façon suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » la somme de	<b>F</b> <b>1 041 852.13</b>
2°) – le surplus (A+B+F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »	<b>332 388.19</b>

---

#### **ETAT ANNUEL DES INDEMNITES PERÇUES PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

---

Le Conseil Municipal,

**PREND ACTE** de la communication de l'état annuel des indemnités perçues par les conseillers municipaux

---

#### **BUDGET PRIMITIF 2021**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2021.

---

#### **FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2021**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**FIXE** les taux d'imposition pour l'année 2021 comme suit :

- Taxe sur le foncier bâti : 27,96 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 121,15 %

---

#### **VOTE DES SUBVENTIONS 2021**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** les subventions allouées aux diverses associations

---

#### **VOTE DE LA SUBVENTION 2021 ATTRIBUEE AUX ARCHERS DE LA HIRE**

---

Le Conseil Municipal,  
Après que Madame Barrera ait quitté la salle,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** la subvention affectée à l'association « Les Archers de la Hire » pour un montant de 150€

---

**VOTE DES SUBVENTIONS 2021 ATTRIBUEES A LA SAC RUGBY**

---

Le Conseil Municipal,  
Après que Monsieur Pitton ait quitté la salle,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** la subvention annuelle à l'association SAC RUGBY pour un montant de 14 500€  
**APPROUVE** la subvention affectée à l'association SAC RUGBY pour un montant de 1 500€

---

**VOTE DE LA SUBVENTION 2021 ATTRIBUEE AU VCGB**

---

Le Conseil Municipal,  
Après que Madame Dufau ait quitté la salle,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** la subvention affectée à l'association le « VCGB » pour un montant de 10 000€

---

**CLOTURE DE REGIES MUNICIPALES**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** la clôture de la régie de recettes de la Capitainerie – port fluvial créée en 2013 ;  
**APPROUVE** la clôture de la régie de recettes pour Cautions de cartes magnétiques au port fluvial créée en 2013 ;  
**APPROUVE** la clôture de la régie de recettes pour les Séjours été jeunes créée en 2015

---

**SUPPRESSION DES TAXES COMMUNALES FUNERAIRES**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DÉCIDE** du retrait de ces deux taxes dans le recueil des tarifs  
**DIT** que le recueil des tarifs sera modifié en conséquence

---

**PARTICIPATION A LA SCOLARITE DES ELEVES DOMICILIES HORS DE CONDOM ET SCOLARISES EN CLASSE PASSERELLE, MATERNELLE ET ELEMENTAIRE**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**FIXE** la participation annuelle des communes à la scolarisation d'enfants hors Condom au titre de l'année scolaire 2021-2022 à :

- 688 €/élèves dans une école élémentaire publique ;
- 1 890 €/élèves dans une école maternelle publique ;
- 1 738€/élèves dans une école passerelle.

---

**PARTICIPATION A LA SCOLARITE DES ELEVES DOMICILIES HORS DE CONDOM ET SCOLARISES EN CLASSE PASSERELLE, MATERNELLE ET ELEMENTAIRE**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**FIXE** la contribution annuelle de la commune aux dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement privé sous contrat pour l'exercice 2021 à 1 890€ pour un élève de la maternelle et à 688€ pour un élève de l'élémentaire  
**INSCRIT** les crédits nécessaires au budget primitif pour l'exercice 2021 à l'article 6558.

---

**REMUNERATION DES MEDECINS ACTIFS ET RETRAITES ŒUVRANT AU CENTRE DE VACCINATION DE LA COVID-19**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le projet de convention visant à favoriser la rémunération des médecins œuvrant au centre de vaccination de la commune.

---

**GARANTIE D'EMPRUNT A L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Article 1 : L'assemblée délibérante de la commune de CONDOM** accorde sa garantie à hauteur de **50%** pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de **117 000€** souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt n° **119160** constitué d'1 ligne du prêt et destiné à financer **les travaux d'amélioration de 24 logements à CONDOM : Rénovation des salles de bain à CONDOM « Les Jacobins »**

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

**Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :**

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Contrat de Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**Article 3 : Le Conseil Municipal** s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

---

**AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'AMENAGEMENT DES ALLEES DE GAULLE**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'aménagement routier, ainsi que tous les documents à intervenir.

---

**MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT DES ALLEES DE GAULLE**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** la modification des crédits de paiement de l'opération des Allées de Gaulle pour l'année 2020 comme suit :

<b>AUTORISATION DE PROGRAMME AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DES ALLEES DE GAULLE CREDIT DE PAIEMENT 2021 €/TTC MARS 2021</b>			
<b>Année</b>	<b>CREDIT DE PAIEMENT €</b>		<b>Chapitre</b>
<b>2017</b>	TOTAL €TTC	449 980,40	20
<b>2018</b>	Frais d'études	4 757,40	20
	Travaux	783 001,50	23
	TOTAL €TTC	787 758,90	
<b>2019</b>	TOTAL €TTC	2 161 550,71	23
<b>2020</b>	TOTAL €TTC	953 258,51	23
<b>2021</b>	TOTAL €TTC	1 745 000,00	23
<b>2022</b>	TOTAL €TTC	380 511,48	23
<b>TOTAL €TTC</b>		<b>6 478 060,00</b>	

**APPROUVE** l'autorisation de programme pour l'année 2021 ainsi que les crédits de paiement.

---

**MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT POUR LA REHABILITATION DE LA GENDARMERIE**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** la modification des crédits de paiement de l'opération de réhabilitation de la Gendarmerie pour l'année 2020 comme suit :

OPERATION DE RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA CASERNE DE GENDARMERIE AUTORISATION DE PROGRAMME CREDIT DE PAIEMENT 2021 €/TTC MARS 2021		
DEPENSES PREVISIONNELLES		
Année	Montant €/TTC	Chapitre
2018	169 963,78	20
2019	294 340,09	23
2020	1 993 862,18	23
2021	2 810 000,00	23
2022	670 000,00	23
2023	661 833,95	23
<b>TOTAL</b>	<b>6 600 000,00</b>	

**APPROUVE** l'autorisation de programme pour l'année 2021 ainsi que les crédits de paiement  
**MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT POUR LA RENOVATION DE  
L'HOTEL DE POLIGNAC**

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** la modification des crédits de paiement de l'opération de rénovation de l'Hôtel de Polignac  
pour l'année 2020 comme suit :

AUTORISATION DE PROGRAMME OPERATION DE REFECTION DE LA FACADE OUEST DE L'HOTEL DE POLIGNAC CREDIT DE PAIEMENT 2021 €TTC MARS 2021			
DEPENSES PREVISIONNELLES			
Année	Objet	Montant €TTC	Chapitre
2019	Frais de publicité et SPS	2 959,50 €	20
	Total frais d'étude et travaux	437 645,99 €	23
	Total	440 605,49 €	
2020	Total frais d'études et travaux	357 546,03 €	23
2021	Total frais d'études et travaux	86 709,37 €	23
<b>TOTAL</b>		<b>884 860,89 €</b>	<b>23</b>

**APPROUVE** l'autorisation de programme pour l'année 2021 ainsi que les crédits de paiement.  
**CLÔTURE** l'autorisation de programme dans le courant de l'année 2021.

**CLOTURE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT POUR L'AMENAGEMENT DU GIRATOIRE DES BOULEVARDS**

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** la modification des crédits de paiement de l'aménagement du giratoire des boulevards pour l'année 2020 comme suit :

<b>AUTORISATION DE PROGRAMME</b>			
<b>OPERATION D'AMENAGEMENT DES CARREFOURS :</b>			
<b>- giratoire Boulevards Pasteur et Clémenceau - RD 654 (route de St Puy)</b>			
<b>- carrefour avenue Maréchal Joffre et Boulevard Pasteur</b>			
<b>CREDITS DE PAIEMENT 2019 ET 2020 €/TTC</b>			
<b>DEPENSES REALISEES</b>			
<b>MARS 2021</b>			
<b>Année</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant €/TTC</b>	<b>Chapitre</b>
<b>2019</b>	Dépenses €/TTC	3 420,00 €	20
		315 948,66 €	23
	<b>TOTAL</b>	<b>319 368,66 €</b>	
<b>2020</b>	Dépenses €/TTC	0,00 €	20
		-14 783,12 €	23
	<b>TOTAL</b>	<b>-14 783,12 €</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>304 585,54 €</b>	

**CLÔTURE** l'autorisation de programme.

**SIGNATURE D'AVENANTS POUR L'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DES ALLEES DE GAULLE**

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** les termes de l'avenant n°5 pour le lot 1 : Terrassement – Voirie – Réseaux  
**APPROUVE** les termes de l'avenant n°5 pour le lot 5 : Aménagement paysager – Arrosage – Mobilier  
– Ouvrage bois et métal  
**AUTORISE** Monsieur le Maire à les signer

**SIGNATURE D'AVENANTS POUR LA REHABILITATION ET L'EXTENSION DE LA CASERNE DE GENDARMERIE**

Le Conseil Municipal,  
Après que Monsieur Mourot ait quitté la salle,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** les termes de l'avenant n°2 pour le lot 01 : Voies et réseaux divers  
**APPROUVE** les termes de l'avenant n°1 pour le lot 02 : Désamiantage démolitions gros œuvre  
**APPROUVE** les termes de l'avenant n°1 pour le lot 07 : Serrurerie  
**APPROUVE** les termes de l'avenant n°1 pour le lot 08 : Menuiseries extérieures  
**APPROUVE** les termes de l'avenant n°1 pour le lot 09 : Plâtrerie Isolation Faux plafonds  
**APPROUVE** les termes de l'avenant n°1 pour le lot 10 : Menuiseries intérieures agencement  
**APPROUVE** les termes de l'avenant n°1 pour le lot 12 : Peinture nettoyage



**APPROUVE** les termes de l'avenant n°2 pour le lot 13 : Electricité  
**APPROUVE** les termes de l'avenant n°2 pour le lot 14 : CVC plomberie sanitaires  
**AUTORISE** Monsieur le Maire à les signer

---

**CREATION D'UNE INDEMNITE POUR LES CANDIDATS NON RETENUS DANS LE CADRE DU PUMPTRACK**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DIT** que des primes seront attribués aux candidats non retenus  
**INSCRIT** au budget de l'opération la somme maximale de 2000 €HT au titre du versement des primes pour les candidats non retenus ayant participés) la procédure de conception réalisation du pumptrack

---

**PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE JACQUES CHIRAC**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le projet de conception générale pour l'aménagement de l'Esplanade Jacques Chirac proposé par le cabinet d'architecte Sébastien BETBEZE.

---

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES INTEMPERIES DE L'HIVER 2020-2021**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**SOLLICITE** l'aide financière aussi substantielle que possible au titre de la dotation de solidarité de l'Etat ;  
**APPROUVE** le plan de financement ci-après :

ANNEE	DEPENSES		FINANCEMENT	
	TRAVAUX	MONTANT	Préfecture	FONDS PROPRES & EMPRUNTS
2021	Chemin d'accès moulin de Gauge	15 000,00	20 000,00	15 000,00
	Pluvial chemin de la Solombère	20 000,00		
<b>Total</b>		<b>35 000,00</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>15 000,00</b>

---

**BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de porter la prise en charge partielle des frais d'apprentissage de la conduite automobile de 6 jeunes par an à un montant de 600€/jeune

**AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre à jour les chartes d'engagement avec des structures ou associations à caractère social ou humanitaire

**APPROUVE** le livret de suivi joint à la présente délibération

**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021 de la Commune

---

**MODIFICATION DE LA CONVENTION AVEC LES AMIS DE SAINT MICHEL**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention modifiée entre la Commune et les Amis de Saint Michel.

---

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LES ASSOCIATIONS TISSAGE ET CONVERGENCE ECOLOGIQUE CONDOM TENAREZE**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention entre la Commune et les associations Tissage et CECT

---

**SIGNATURE DE LA CONVENTION POUR LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention pour l'opération « Petites Villes de Demain »

---

**MISE EN EPAVE DE VEHICULES**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

**DECIDE** de la mise en épave de ces véhicules,

**DECIDE** de leurs cessions en tant que tels, pour un montant que Monsieur le Maire négocierait avec les éventuels acquéreurs conformément au 10<sup>ème</sup> alinéa de l'article L2122-22 du CGCT portant délégation au maire,

**DECIDE** de les sortir de l'inventaire communal.

---

**MODIFICATION DU REGLEMENT DE L'OPERATION D'EMBELLISSEMENT DE FAÇADES**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

**MAINTIENT** le périmètre des Allées de Gaulle ainsi que des immeubles donnant sur le parking rue du Puits, jusqu'au 31 décembre 2022

**MODIFIE** le périmètre stipulé à l'article 1 du règlement afin d'y intégrer les façades d'immeubles de l'Avenue ACAN et TOE allant de l'intersection des rues Gambetta et Dutoya jusqu'aux angles du Boulevard de la Libération et de l'Avenue du Maréchal Joffre

**DIT** que les riverains de ce nouveau périmètre pourront bénéficier de subventions pour des travaux réalisés à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019 et jusqu'au 31 décembre 2022.

---

#### **DEMANDE DE PARTICIPATION AUX FRAIS D'EMBELLEMENT DE FAÇADES**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

**DÉCIDE** de l'attribution d'une subvention pour rénovation de façades à hauteur de 570€ pour un immeuble situé rue du Sénéchal

**DIT** que les crédits seront pris à l'article 6574 sur la ligne « Rénovation façades »

---

#### **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à créer le poste d'adjoint administratif au cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux à temps complet à 35.00 heures hebdomadaires, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2021 ;

**MODIFIE** en conséquence le tableau des effectifs

---

#### **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU LOTISSEMENT DE BEAULIEU – 7EME TRANCHE**

---

Le Conseil Municipal,  
Après examen du Compte Administratif 2020 du lotissement de Beaulieu – 7<sup>ème</sup> tranche,  
Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**  
Après que Monsieur Jean-François ROUSSE ait quitté la salle,

**APPROUVE**, le Compte Administratif du lotissement de Beaulieu – 7<sup>ème</sup> tranche pour l'exercice 2020.

---

#### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 DU LOTISSEMENT DE BEAULIEU – 7EME TRANCHE**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**

**DÉCLARE** que le compte de gestion du Lotissement de Beaulieu 7<sup>ème</sup> tranche dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de la part du Conseil Municipal.

---

#### **AFFECTATION DES RESULTATS 2020 – LOTISSEMENT DE BEAULIEU – 7EME TRANCHE**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**

**DÉCIDE** d'affecter au budget 2021, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 de la façon suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » la somme de	<b>F</b>
	<b>0.00</b>
2°) – le surplus (A+B+F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »	<b>1 560.00</b>

---

**BUDGET PRIMITIF 2021 – LOTISSEMENT DE BEAULIEU 7EME TRANCHE**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** le budget primitif du lotissement de Beaulieu 7<sup>ème</sup> tranche pour l'exercice 2021

---

**LIGNE DE CREDIT DE TRESORERIE**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**PREND ACTE** de la réalisation de la ligne de crédit de trésorerie sur la base du montant maximum de 500 000€ autorisés.

---

**MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2021 POUR LA RENOVATION DE LA CASERNE DE GENDARMERIE**

---

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**SOLLICITE** une subvention de 30% au titre de la DETR 2021 ;  
**APPROUVE** le plan de financement ci-après :

<b>PLAN DE FINANCEMENT GENDARMERIE - PHASE COMPLEMENTAIRE - REPARTITION PAR TRANCHES €/HT</b>					
	<b>Objet</b>	<b>Total des dépenses</b>	<b>Taux de subvention demandé</b>	<b>Montant subvention demandée</b>	<b>TRANCHES</b>
<b>ETUDES</b>	Maîtrise d'œuvre	117 246,58 €	30,00%	35 173,97 €	2021
	Mission coordonnateur SPS				
	Mission de contrôle technique				
	Mission OPC - Ordonnancement Pilotage et Coordination				
<b>TRAVAUX COMPLEMENTAIRES</b>	Vidéoprotection : réseaux, alimentation électrique, achat caméras	233 161,42 €	30,00%	69 948,43 €	

	<p>Véhicules électriques : réseaux, borne de recharge</p> <p>Plan de relance</p>				
	<p>Modulaires : réseau électricité AEP, secours électrique sur groupe électrogène, alimentation électrique, "jupe" de protection basse (Plan Vigipirate)</p> <p>Niveau secours non prévu initialement</p>				
	<p>Modification du projet pour obtenir autorisation de commencement de la Gendarmerie au niveau national</p>				
	<p>Electricité : adaptations de prestation</p>				
	<p>Optimisation du réseau d'eau potable</p>				
	<p>Réseaux complémentaires sous garages, magasin, terrassement complémentaire</p>				
	<p>Réseaux : modifications, réseaux sous dallage complémentaire</p>				
	<p>Modification réseaux d'éclairage : demande complémentaire de la Gendarmerie (incivilités, plan Vigipirate)</p>				
	<p>Gaz : dévoiement canalisation sous futurs garages</p>				
	<p>Raccordement ENEDIS</p>				
	<p>Etude de sol, relevés et coupes, diagnostic amiante</p> <p>Etude géotechnique, diagnostic structurel,</p>				

	recherche des réseaux d'assainissement, bornage entrée, frais de la procédure de concours				
	Déplacement tête de ligne Orange et passage réseau				
	Gaz suppression branchement				
	Marché de service juridique				
	Assurances dommage ouvrage et tous risques chantier				
	<i>Total 2021</i>	350 408,00 €	30,00%	105 122,40 €	
<b>TRAVAUX</b>	Restructuration du bâtiment D1	552 704,96 €	18,00%	99 486,89 €	2022
	Restructuration du bâtiment C	382 229,61 €	26,00%	99 379,70 €	2023
<b>TOTAL €HT</b>		1 285 342,57 €		303 988,99 €	



Le Maire,

Jean-François ROUSSE